

Séance du 14 décembre 2018

Déclaration de l'Union syndicale Solidaires et de la fédération SUD éducation

Le ministre s'attaque à la liberté syndicale !

Aujourd'hui, 14 décembre, la fédération SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires apportent leur soutien à notre camarade de SUD Travail Affaire Social traduite devant une commission disciplinaire après sa suspension pour avoir dénoncé lors d'une expression syndicale les réductions de postes dans son ministère de tutelle. Le gouvernement prétend museler les libertés syndicales et s'immiscer dans l'organisation des syndicats alors même que l'article 2 du décret 82-447 reconnaît notre liberté d'organisation indépendamment de toute pression politique et gouvernementale.

Manifestement ce gouvernement préfère ostensiblement bafouer ce droit.

Sur la base de calomnies colportées par l'extrême droite, le Ministre de l'éducation nationale mène une campagne inepte et a annoncé avoir porté plainte contre le syndicat départemental SUD éducation 93, qui organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels, intitulé: « *Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ?* ».

Nous souhaitons rappeler que le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Les approches de l'antiracisme sont diverses et peuvent faire débat. Mais nous ne pouvons pas laisser dire que le stage organisé par SUD éducation 93 serait autre chose qu'un stage antiraciste visant à combattre les discriminations.

Nous affirmons notre solidarité avec nos camarades de SUD éducation 93 qui subissent des intimidations, insultes, des menaces, et des attaques physiques contre des locaux syndicaux.

Si le ministre vient de découvrir la discrimination raciale, il semble aussi avoir découvert les discriminations et stéréotypes de genres, en alignant clichés et lieux communs

qui ont du mal à masquer l'indigence de la politique antisexiste qu'il compte mener au sein de ce ministère envers les élèves et les personnels.

La cause nationale des femmes : un ministère contre les discriminations, chiche ?

Il préfère même plutôt donner des gages aux parents réactionnaires sympathisant-e-s de « La Manif Pour Tous » en discréditant le dispositif des ABCD de l'égalité, mis en place par sa prédécesseure, et qu'il a qualifié d'échec. Pourtant ce dispositif expérimenté dans certaines écoles primaires permettait de traiter spécifiquement, et avec des outils adéquats, la question des stéréotypes de genre.

Il n'hésite pas non plus à instrumentaliser ces luttes pour glorifier pour la énième fois la mise en place des CP à 12, en faisant des liens hasardeux entre l'illettrisme et les violences sexistes, insinuant ainsi que le manque d'instruction serait constitutif de comportements violents et sexistes. Il ignore sans doute que les violences conjugales et sexistes existent dans toutes les classes sociales et que leur invisibilité dans certains milieux ne signifie pas leur absence. En dehors de représentations sociales erronées et d'un mépris de classe affiché envers les populations les plus fragilisées dans leur rapport au savoir et à l'instruction, nous ne voyons pas la pertinence de telles affirmations que nous contestons.

SUD éducation défend le développement de pédagogies antisexistes déconstruisant les stéréotypes et exige de vrais moyens alloués aux établissements et aux équipes pédagogiques, pour combattre sans relâche celles et ceux qui voudraient, par leur lobbying réactionnaire nocif, nuire à l'égalité et l'émancipation de toutes et tous.

Il va falloir plus que des « CP à 12 » et une « mallette aux parents » en guise de politique éducative, pour lutter contre les discriminations sexistes et les stéréotypes de genre. Si le ministère veut réellement lutter contre les discriminations en milieu scolaire, nous disons chiche, mais il va falloir y mettre les moyens et ce à tous les niveaux ! Ce n'est pourtant pas vraiment ce qui est prévu.

Baisse drastique des moyens !

Au contraire, avec la suppression de 2580 postes aux concours du 2nd degré, ce gouvernement baisse de près de 20 % en moyenne le nombre de postes. Cette baisse du nombre de postes ne concerne pas simplement les disciplines déficitaires mais bien l'intégralité des concours (CAPES, CAPEPS, CAPLP, CAPET, Agrégation), pour atteindre dans certaines disciplines comme les arts plastiques 37,5 % ou 28 % en documentation.

Cette baisse ne permettra ni de répondre à la hausse du nombre d'élèves attendue pour la rentrée 2018 ni à leurs besoins en matière d'apprentissage. Dès lors, trois choix s'offrent au gouvernement : soit surcharger toujours plus le nombre d'élèves par classe, soit avoir recours à des professeur-e-s contractuel-le-s de façon encore plus massive ou bien encore imposer une plus grande flexibilité aux enseignant-e-s.

Si l'essentiel des ouvertures de postes se concentre dans le premier degré pour abonder la mesure « CP à 12 » en REP+ et REP, cela reste largement insuffisant tant les besoins sont importants et nécessaires à tous les niveaux.

La généralisation, à une échelle encore inédite dans le premier degré, du recours aux personnels contractuel-le-s pour compenser le nombre insuffisant de postes atteste de ce manque de moyens chronique qui ne peut être compensé par le recours de plus en plus massif à la précarité avec des personnels sans formation et sous payé-e-s.

Offensive réactionnaire sur l'école primaire

Par ailleurs, les annonces triomphantes du ministre sur la généralisation rapide de cette mesure en CP et en CE1 en REP ont été contredites par les annonces du président de la République qui en fait un objectif pour le quinquennat.

Des CP à 12 qui semblent être devenus l'unique ressort de la politique éducative du ministre et un fer de lance pour la restriction des libertés pédagogiques des enseignant-e-s. En effet, le ministre a profité des résultats de l'enquête PIRLS pour relancer son offensive idéologique sur la lecture et contre la liberté pédagogique. Les réponses du ministre aux résultats de cette enquête sont ineptes et inquiétantes :

- Programmes et formation confié-e-s à un comité scientifique centré sur les sciences cognitives, au détriment de toutes les approches pédagogiques complexes et collectives des apprentissages,
- Labellisation des manuels scolaires,
- Méthode d'apprentissage de la lecture imposée.

Nous dénonçons cette offensive réactionnaire du Ministre de l'éducation nationale via des annonces qui sont autant de gages donnés aux pourfendeur-se-s de la pédagogie et aux nostalgiques d'une école d'antan idéalisée et fantasmée qui n'a en l'occurrence été rien d'autre qu'une école de classe qui n'a jamais réussi à résoudre les inégalités face à la lecture et

aux apprentissages en général – une école du tri social, que les orientations politiques de ce gouvernement va maintenir et accroître avec le plan étudiant et la réforme du baccalauréat.

Réforme du bac : non !

Le Plan étudiants est une remise en cause du libre accès à l'enseignement supérieur. Il introduit purement et simplement la sélection à l'entrée à l'université.

Individualiser les parcours c'est établir une concurrence entre les élèves, mettre en place des pré-requis, et donc accentuer encore la sélection sociale et les inégalités. Les conséquences de cette réforme vont être une accentuation du processus de tri social et l'exclusion des classes populaires de l'enseignement supérieur.

Cette sélection va de pair avec les annonces du ministre sur le bac, qui de fait vont créer des bacs à plusieurs vitesses qui n'auront pas la même valeur d'un territoire à l'autre. Cela remettra en cause ce diplôme qui ne sera plus un premier niveau de qualification ouvrant des droits dans le monde du travail mais simplement une porte d'entrée vers la sélection dans le supérieur.

SUD éducation appelle les personnels à se réunir afin de discuter des modalités d'actions contre ce Plan étudiants qui constitue un recul sans précédents du droit aux études supérieures.

La Seine-Saint-Denis dans la rue aujourd'hui !

Un tri social et des discriminations que connaissent bien la population et les enseignant-e-s de Seine-Saint-Denis qui sont en grève aujourd'hui pour exiger un plan d'urgence pour leur département, avec notamment des moyens à la hauteur des besoins dans un territoire où tous les services publics sont déficitaires et sinistrés depuis de nombreuses années.

La fédération SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires soutiennent leurs revendications et la campagne « 4 milliards d'euros pour le 93 ».

De la maternelle à l'université, SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires continueront à porter en toute autonomie leurs revendications pour les personnels et le service public.

Contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités. Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.